

Rapport de gestion 2022 de la Municipalité

Responsable : M. Olivier Dutruy et ses collègues municipaux

Monsieur le Président du Conseil Général,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. Objet du préavis

La Municipalité soumet à l'approbation du Conseil général le rapport de gestion 2022 qui a pour but de relever les activités significatives de l'année écoulée.

2. Base légale

La base légale se réfère à l'article 93c de la loi du 28 février 1956 sur les communes, au règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes, et aux articles 88 et suivants du règlement du Conseil général.

3. Avant-propos

Nous avons le plaisir de vous présenter le rapport de gestion 2022 qui s'inscrit dans la continuité de notre action au service de la population.

4. Dicastères : Patrimoine immobilier - Administration générale – Finance – Assurances – Routes et chemins Domaines viticoles et agricoles – Forêts – Jardins communaux – Eclairage public – Employé communal

Syndic Olivier Dutruy

a. Municipalité

En 2022, l'exécutif a tenu 45 séances de Municipalité. Après la pandémie nos séances hebdomadaires ont enfin pu se dérouler à nouveau dans la salle habituelle. Les courriers, autorisations et demandes sont traités lors de ces séances. Le Syndic et les municipaux présentent les courriers concernant leur dicastère pour décisions et réponses.

b. Préfecture

La visite annuelle du Préfet pour l'audit concernant le fonctionnement de l'année 2022 a été agendée au 17 janvier 2023. L'activité, la gestion, les registres, les comptes de la commune ainsi que le fonctionnement de l'administration communale, soit le secrétariat et la bourse ont été vérifiés et validés avec satisfaction par Madame le Préfet Chantal Turin. Une séance avec tous les membres de la Municipalité et de l'administration communale a suivi et de nombreux sujets ont été discutés.

c. Données démographiques

Au 31 décembre, le nombre d'habitants est de 630, parmi lesquels 139 enfants de 0 à 17 ans, 491 adultes de 18 à 65 ans et plus, dont 2 personnes de plus de 90 ans.

La démographie du Canton évolue constamment et les migrations en sont le principal moteur.

d. Administration communale

Au cours de l'année 2022, 5 scrutins de votations se sont déroulés dans la commune de Luins. Le contexte géopolitique de la guerre en Ukraine a influencé les habitudes de nos citoyens. La pénurie d'énergie menace et le changement climatique occupe nos esprits et change les comportements des concitoyens. Dans notre dicastère « Police des constructions » de nombreuses demandes d'autorisation ont été enregistrées. La demande pour la pose de panneaux solaires a connu une augmentation significative cette année. Le canton a heureusement simplifié la procédure et le temps de traitement se déroule dans des délais plus convenables.

L'afflux de courrier, courriels est toujours en augmentation. Les sujets sont très variés : De nouvelles lois, des réglementations, des dossiers de constructions et transformations, des événements, des demandes d'autorisations, de locations, de recherches de terrain, de subventions et de soutien financier de la part de diverses associations et institutions.

Le relâchement des mesures mises en places durant la pandémie nous a enfin permis de renouer avec le sourire des administrés qui viennent nous voir au guichet.

e. Service informatique

Le site internet de la Commune www.luins.ch continue à être alimenté par notre boursière Christel Peter et reste une source d'information appréciée. De nombreux contacts et numéros d'urgence, les règlements communaux, ainsi que les formulaires pour des demandes d'autorisations sont accessibles au public.

La rédaction et la mise en page de la gazette est assumée par notre boursière en collaboration avec un municipal, en fonction des sujets traités. La gazette paraît 4 fois par année, en plus des tous-ménages officiels.

f. Finances

Voir préavis n°2 Comptes 2022

g. Impôts

La valeur du point d'impôt communal 2022 est de CHF 41'543.88.

h. Personnel communal

L'année 2022 a marqué les 20 ans de fonction de Tamara Courvoisier, notre Greffe Municipal et Préposée au Contrôle des habitants. Un long chemin parcouru et une capacité d'adaptation flexible et prouvée lui ont permis de collaborer efficacement avec trois Syndics, 12 municipaux, chacun et chacune avec des vécus et caractères bien distincts. Nous la remercions pour son engagement compétent tout au long de ses années.

Madame Christel Peter est au Service de la bourse communale depuis 18 ans. Elle est une aide précieuse pour le Syndic actuel. Elle l'assiste et le conseille dans toutes les questions financières. L'achèvement du plan de classement communal arrive à son terme et la transition vers le modèle comptable MCH2 va engendrer une charge de travail importante au cours des trois prochaines années. La Municipalité tient à la remercier pour sa compétence et son engagement continu.

i. Routes et domaines communaux

Le gravillonnage, des chemins du Nord de la commune prévu sur une durée de 3 ans, est terminé. La remise en état des grilles d'évacuation effectuée ces dernières années le long des chemins de Grange-Grêche a permis d'améliorer l'évacuation des eaux.

La création d'un regard sur le Chemin des Marlies permettra de faciliter les interventions de curage des canalisations communales en aval du quartier des Combes.

Une panne de l'éclairage public a nécessité l'ouverture d'une fouille devant le bâtiment de l'administration.

j. Patrimoine immobilier communal

Le suivi de l'entretien du patrimoine immobilier se réalise en fonction des besoins. Aucune dépense importante sur les bâtiments n'a été effectuée en 2022.

Le crédit de CHF 60'000.00 pour l'étude de la rénovation de l'auberge, voté lors du conseil de juin 2022, a permis à la Municipalité de confier le mandat au bureau PATERR (BAMO-bureau d'assistance au maître de l'ouvrage). Ce bureau accompagne la Municipalité dans les démarches et l'identification des travaux à envisager pour remettre le bâtiment aux normes actuelles.

k. Voirie

Le travail d'entretien des abords de routes, chemins et des espaces verts ne connaît pas de répit. Lorsque notre employé communal ne travaille pas à l'extérieur, il s'occupe de l'entretien des bâtiments : conciergerie, nettoyage, peinture et réparation font partie de la longue liste de compétences que Monsieur Lopes de Sousa déploie tout au long de l'année. Nous le remercions chaleureusement pour son travail soigné.

5. Dicastères : Région de Nyon – Transports et mobilité – Social – Eglise et cimetière – Culture – nouveau : Forêts

Municipale Florence Ursenbacher

Introduction

2022 a vu notre activité au sein de la Municipalité évoluer à nouveau de façon plus sereine, d'un point de vue global : la situation sanitaire se stabilise cette année, les rencontres avec les divers membres de nos associations intercommunales ont repris leur cours.

Un pas supplémentaire en faveur de notre environnement a été franchi cette année : l'extinction des feux dès 22h au temple et par la suite à 23h dans le village. Ceci contribue à faire un pas vers une économie d'énergie. Il s'agit également d'un avantage pour la faune et pour l'humain, des nuits sans pollution lumineuse qui ont leur importance pour notre équilibre globalement.

a. Région de Nyon

En 2022 j'ai participé à 4 séances intercommunales.

Vice-présidente de Région de Nyon depuis 2018, Mme Chantal Landeiro a démissionné de sa fonction en tant que municipale de Le Vaud à fin juin 2022, ce qui entraîne la fin de ses mandats électifs, dont celui de Région de Nyon. Elue en 2016 au Comité de direction de l'association intercommunale, elle a été également responsable politique des Finances et des ressources humaines, puis responsable politique de la Culture et du sport. Personnalité de la région et précieuse actrice au sein de Région de Nyon, nous ne pouvons que regretter son départ.

Bonne nouvelle pour notre district : La Commune de **Crans** rejoint la Région de Nyon dès le 1er juillet 2022. Cette arrivée porte le nombre de communes membres à 41 (sur les 47 que compte le district). Cette adhésion est votée à l'unanimité en juin 2022.

Préavis soutenus et votés en 2022 : 13 au total, dont 2 programmes DISREN. Parmi les préavis, citons notamment dans les domaines :

Finances : outre le budget 2023 et les comptes 2021, le préavis 13-2022 adopté le 23 juin 2022, propose de fixer le montant de la cotisation à la Région de Nyon à CHF 25 par habitant dès l'exercice 2023. Ceci devra avoir un impact bénéfique sur le budget de Région de Nyon et la gestion des projets futurs. Controversé de prime abord, le Conseil Intercommunal a finalement vu plus d'avantages globalement et a adopté majoritairement ce préavis.

Administration : Afin de répondre aux exigences légales en vigueur, une mesure proposée en matière de gestion et de conservation des documents papier et électronique a été également acceptée au moyen d'un

préavis en juin 2022. Cette prestation consiste à accompagner Région de Nyon dans l'élaboration d'un plan de classement fonctionnel.

Deux préavis DISREN (plans régionaux d'investissement) ont été adoptés dans le domaine de la mobilité : l'élaboration de 2 passerelles en faveur de la circulation mode-doux 1) entre Prangins et Nyon et 2) entre Nyon et le sentier de Bois-Bougy ; Ceci permettra une nouvelle fluidité, des axes plus rapides et sécurisés pour les piétons et les cyclistes

Tourisme : Deux préavis adoptés, le plus important concerne la consolidation et la continuité du programme régional de développement touristique de nature pour la période 2022-2027. Celui-ci permet de regrouper les projets phares tels que l'aménagement du col de la Givrine (phase I et II). La création du domaine transfrontalier et de la marque Jura sur Léman dans le Massif de la Dôle, l'aménagement du Bike Park ainsi que le développement d'itinéraires à pied et à vélo à St Cergue, entre autres.

Le 2^{ème} mettra en valeur l'hospitalité du district en offrant une carte touristique aux visiteurs et hommes d'affaires logeant dans notre région, dynamisant ainsi l'offre. Le financement de cette carte touristique est assuré par les recettes des taxes de séjour allouées au fonds régional d'équipement touristique géré par la Région de Nyon (FRET) pour les 2 premières années au moins.

Environnement : adopté par le budget de fonctionnement également, un préavis important pour défendre la biodiversité est approuvé en 2022. Ce programme, réparti sur une période de 5 ans, permettra d'assurer la continuité des contrats corridors et d'en élargir les actions en créant un programme chapeau en faveur de la biodiversité. Exemples de ce qui sera proposé : Renforcer le maillage des milieux humides • Revitaliser les berges des cours d'eau • Favoriser les vergers hautes tiges • Protéger les arbres remarquables

Culture : l'enveloppe culture permettra de soutenir cette fois le Festival Far pour 4 nouvelles années. Une participation du fonds FRET sera également investie pour ce Festival. Visions du réel, le Casino Théâtre de Rolle, l'Usine à Gaz et le far° contribuent fortement au rayonnement culturel du district de Nyon. L'apport des institutions culturelles à la chaîne de valeurs économico-touristiques est avéré, du transport aux nuitées hôtelières, en passant par la restauration, ou les commerces notamment. Ainsi les lieux culturels contribuent à la richesse de la Région, à son attractivité tant pour ses habitants que pour les visiteurs.

b. Social et nos habitants

En 2022, nous avons dû prendre congé de notre fidèle habitante Estelle Sordet, qui nous a quittés dans sa 90^{ème} année, ainsi que de M. Harold Corrigan.

Prévention de la santé - aînés : en 2022, nous avons eu le plaisir d'organiser pour nos villages alentours et de participer à 2 conférences. Celles-ci ont été organisées en collaboration avec l'Espace Prévention La Côte, les CMS de notre région, la Police Cantonale Vaudoise ainsi que la commune de Bursins. Les seniors de Luins et Bursins, ainsi que les communes voisines, ont été invités à Luins pour une conférence ayant pour thème la prévention des accidents domestiques. Puis à Bursins une conférence a été mise sur pied sur le thème de la Cybercriminalité / criminalité envers les aînés.

Ces 2 conférences, réunissant les seniors des villages entre Luins et Tartegnin, ont remporté un vif succès et ont permis de bons échanges entre les municipalités présentes. Prévention et convivialité ont ainsi pu être réunies au cours de ces 2 événements.

En décembre, *le traditionnel Goûter des aînés* a pu à nouveau avoir lieu, en présence des enfants, pour le plus grand plaisir de nous tous présents.

Cœur de Tulipes : nous poursuivons notre soutien aux femmes atteintes du cancer du sein, par le biais de notre Cœur de Tulipes, 1 tulipe rose pour 7 blanches, symbolisant le ratio de femmes atteintes par cette maladie.

Contact et présence pour fêter le 95^{ème} anniversaire de M. Pierre Marguerat

Nous faisons dès cette année partie des membres de l'association *PRO SENECTUTE*, participation à l'AG en mai 22

Un suivi et soutien actifs de nos aînés durant la période de la canicule a été mené durant les mois de juin à août 22

Rencontres avec notre *TSP Travailleur Social de Proximité*, M. Michael Chèvre

Participations à divers événements :

Inauguration du nouveau CMS à Rolle, octobre 2022

Séances intercommunales : Gland - Luins : janvier 2022

Et Vinzel - Bursins – Luins

Fête Nationale au Château de Luins

Journée avec les aînés, août 22

Journée des Communes Vaudoises (UCV) à Chavornay

Soirée des collaborateurs en lien avec la Municipalité de Luins

Inauguration EnergieÔ, novembre 22

Fête des Vignerons de la Côte à Féchy

Far Nyon : ouverture du Festival, partie officielle

Assemblées :

ARAS : AG, juin 2022

Sésame : vérification des comptes, AG et rédaction du rapport de vérificateur des comptes ; juin et novembre pour le budget

Paroisse Cœur de la Côte : AG

Eglise Catholique de Rolle : janvier 22 et vérification des comptes en février

Hôpitaux : Membre rapporteur de la commission de vérification des comptes et participation à l'AG du GHOL, Nyon. Mai 22 ; rédaction du rapport de la commission de vérification des comptes.

Réseau Santé La Côte : AG mai 22

Espace Prévention La Côte : présentation et visite, Nyon, octobre 22

Centre de la Mémoire : conférence à Gland sur les maladies en lien avec le cerveau et la mémoire

Nyon Région Tourisme : AG au Château de Prangins

Région de Nyon : 4 conseils intercommunaux

Soirée d'information plan de législature 2021-2026 Région de Nyon

Participation à la commission ad hoc de Région de Nyon, concernant le préavis 14-2022 « Stratégie en matière de gestion et de conservation des documents papier et électronique » et 18-2022 : « Programme pour la biodiversité de CHF 250'000 répartis sur 5 ans »

Mesures initiatives autour de la mobilité, Région de Nyon : visioconférences concernant le Guichet Mobile et mesures pour la mobilité

Petit-déjeuners information : les Assises Européennes, projets communaux et PECC Plan Energie Climat Communal

Membre et rapporteur de la commission de gestion pour **AGFORS**,

Vérification des comptes AGFORS, participation aux 2 AG 2022

Sortie organisée par le Comité de l'Association Forestière des Côtes, août 22, ainsi que plusieurs séances du Comité
Visite de *PROXIPEL*, production mobile de pellets à Begnins, démonstration de cette nouvelle technologie de production de biomasses valorisées, novembre 22
Séance d'information « les terrains et les risques d'éboulements », Gland Montoly
Protection Civile : AG de septembre 22, Chésereux
Vision du Réel Nyon : partie officielle avril 22

c. Eglise et cimetière

Vaisselle : Nous avons reçu en héritage un petit pot centenaire, sur lequel est peint le Temple de Luins; la titulaire de ce petit pot l'ayant conservé toute sa vie durant – presque 90 ans, elle a tenu à ce qu'il revienne dans notre commune.

Il servira de temps en temps dans le temple où il a été déposé. Rencontre avec le pasteur Deppierraz et l'EMS dans lequel a résidé cette personne.

Le temple de Luins est éclairé depuis cette année jusqu'à 22h. Un petit pas pour notre environnement et pour limiter la pollution lumineuse.

Rénovation de l'Eglise Catholique de Rolle : le dossier du projet de rénovation de l'Eglise Catholique de Rolle est toujours en cours.

Elaboration du règlement communal Cimetière et inhumations en cours, sera finalisé en 2023

d. Forêts

Mme Ursenbacher a fait partie pour la 2^{ème} année consécutive de la commission de gestion de l'AGFORS pour les comptes ; participation aux séances de préparation et rédaction du rapport de la Commission de gestion – AGFORS – comptes 2021, Marchissy

Membre du Comité de l'Association Forestière des Côtes, approbation des nouveaux statuts et participation aux 3 assemblées du comité (janvier22, fin mars, avril).

Préparation et acceptation de la convention AGFORS en lien avec la sécurité dans les forêts

Information et instruction en vue de répertorier et reconnaître les arbres remarquables, 2 demi-journées, à Cudrefin et Gland

Essaim d'abeilles à l'église de Luins : suivi durant une semaine

« *La Nuit est Belle* » : 2^{ème} édition en septembre 2022.

e. Divers

Participation aux séances en lien avec les demandes de naturalisation de nos habitants

Participation avec le collège municipal à la séance avec ENJEU en janvier

Participation aux présentations en lien avec la rénovation de l'Auberge de Luins

Participation à l'entretien de fin d'année de notre employé communal

Participation à la préparation de la Gazette de Luins – écriture de plusieurs articles et relecture des éditions

6. Dicastères Manifestations - Déchetterie - Police – Pompiers – PCI

Municipale Isabelle Gachet

a. Manifestations

La fête nationale s'est déroulée le 31 juillet 2022 dans le parc du Château de Luins et a été ponctuée par un discours de la Conseillère d'Etat élue Isabelle Moret. Nous avons pu profiter de ce lieu idyllique sous le marronnier par un temps radieux.

Une journée des aînés a eu lieu fin août avec une visite instructive de la centrale hydroélectrique de Broc, suivie d'un repas et d'une promenade à Gruyères sous un soleil de plomb.

En collaboration avec deux enseignantes de classes primaires de Gilly, nous avons organisé le goûter de Noël des Aînés au rythme des chants et poésies de Noël récités par les élèves. Ce moment de partage a été vécu avec beaucoup d'émotion, après le départ des classes de Luins et deux années sans goûter de Noël avec les enfants.

Diverses rencontres intercommunales ont pu avoir lieu (Vich-Begnins / Vinzel-Bursins / Gland). La commune de Luins était l'hôte de deux entre elles.

b. Déchetterie

Les charges de fonctionnement de la déchetterie intercommunale Luins-Vinzel-Bursins sont en légère baisse. Le coût par habitant est de CHF 50.76 en 2021 et de CHF 47.15 en 2022, cette baisse est essentiellement due au tonnage des déchets en baisse et certaines rétrocessions en hausse (notamment papier-carton).

De nouveaux panneaux explicatifs ont été disposés devant les différents containers. Suite à un audit sur les déchets spéciaux ménagers qui a soulevé quelques inconformités, la cabane des gardiens a été légèrement réaménagée.

La collaboration avec le chantier d'EnergieÔ s'est bien déroulée sur l'ensemble de l'année.

c. Police

Très peu d'incivilités ont été observées en 2022.

Quelques dossiers ont été suivis en lien avec la police du commerce / autorisation de manifestations, dans chaque cas, des solutions ont pu être trouvées, nous ne déplorons aucune problématique importante.

Du côté des contrôles de vitesse, ils continuent à se faire régulièrement sur la route du Vernay avec un résultat dépassant régulièrement les moyennes cantonales. Sur la route de l'Etraz, le taux d'infraction de notre commune est le plus souvent en-dessous de la norme cantonale.

d. Pompiers

Depuis le milieu de l'année 2022 la commune de Luins n'est malheureusement plus représentée par un pompier volontaire.

En tant que déléguée communale auprès du SDIS Etraz-Région, Isabelle Gachet a participé aux séances du Conseil intercommunal.

En collaboration avec 2 pompiers volontaires, la commune a tenu un stand sur la place du village lors du téléthon 2022 du 3 décembre et a vendu une vingtaine de peluches.

e. Protection civile

En tant que déléguée communale auprès de l'Office Régional de la Protection Civile de Nyon (ORPC), Isabelle Gachet a participé aux séances ordinaires et extraordinaires du Conseil intercommunal. La situation de l'ORPC du district de Nyon reste tendue, le nouveau Comité de direction s'est énormément investi à la suite de la démission du commandant.

Cherchant à valoriser le site de Prangins, des contacts avaient été pris avec les ambulances de Nyon et un préavis pour un crédit d'étude avait été accepté en janvier. En cours d'année, le mandat d'étude a été suspendu, en attendant d'avoir plus d'informations et avant de commencer d'autres études.

En terme de mobilisation, l'ORPC a beaucoup participé au centre de vaccination et aux tests de dépistage COVID au début de l'année, les mobilisations se sont rapidement enchaînées avec le centre d'hébergement de réfugiés ukrainiens de Gland du 28 mars au 3 août 2022. L'ORPC a participé à la mobilisation canicule en juin et en juillet et dans la surveillance de diverses manifestations comme le Tour de France et le Paléo festival.

7. Dicastères : Police construction – Urbanisme et environnement – réseau eaux claires et eaux usées – Manifestations

Municipal Gilles Favre

a. Police des constructions et urbanisme – Environnement

La Municipalité a engagé des discussions et une réflexion avec la Municipalité de Bursins sur les possibilités de collaboration au sujet du PECC (plan énergie et climat communal). L'étude est en cours et la Municipalité évalue les différentes possibilités.

M. Gilles Favre a participé à une matinée d'information sur la classification des arbres.

Police des constructions et urbanisme

La transition énergétique influence passablement ce dicastère dans le sens où de nombreux dossiers concernent l'installation de pompes à chaleur et (ou) d'installations solaires. Pour ces dernières la procédure a été grandement simplifiée par le Canton.

Des séances avec notre prestataire technique, à l'administration ou sur le terrain, sont régulièrement tenues pour suivre les différents dossiers.

La rédaction des courriers en réponse aux demandes d'autorisation, sur la base des remarques faites par notre service technique, constitue une part considérable des tâches en lien avec la police des constructions.

b. Eaux claires – Eaux usées

Les éléments suivants ont constitué mon travail en 2022 en lien avec l'évacuation et le traitement des eaux :

- planification et suivi avec une entreprise spécialisée de l'entretien des collecteurs EU-EC selon la planification sur 5 ans
- participation aux séances de l'APEC
- participation aux séances du COPIL PA en tant que commune directement voisine du projet de la future STEP.
- participation aux réflexions sur la mobilité autour du site du Lavasson avec les communes riveraines et le bureau d'étude Transitec.

c. Divers

En tant que délégué communal auprès d'ENJEU, j'ai participé aux séances du Conseil intercommunal ainsi qu'à des réunions de la COFIN.

Participations aux rencontres annuelles avec les communes voisines (Gland / Vich et Begnins / Vinzel et Bursins).

8. Dicastères : Ecoles – Parascolaire – Formation – Jeunesse – Jardins communaux – Services Industriels

Municipale Viviane Subri

a) Ecoles – Parascolaire – Formation – Jeunesse

Enfance & Jeunesse (association intercommunale de Rolle et environs)

Madame Viviane Subri, municipale, est Vice-Présidente du (CODIR) Comité de Direction ENJEU. Elle est responsable du dicastère des AMJ qui est le réseau de l'accueil des Mamans de Jours. Au sein de l'association ENJEU, Madame Subri a rejoint l'équipe des Ressources Humaines et représente les autorités politiques auprès du Conseil Etablissement.

Sa participation au CODIR s'est traduite par des séances très régulières, durant toute l'année, pour gérer les défis de cette association intercommunale qui emploie environ 260 personnes.

Depuis un certain temps des recherches se font en collaboration avec ENJEU et les instances cantonales. Le but est de transformer et réaménager les classes d'école vides en locaux pour une crèche-garderie.

Besoins :

Pour satisfaire les besoins de la population à ce jour la liste d'attente pour le préscolaire dans notre région est d'environ 190 places. Ce manque de capacité d'accueil concerne les enfants de 3 mois à 4 ans, en comptant le parascolaire de 4 à 16 ans il faudrait un total de 220 places. Couvrir les besoins préscolaires est donc l'une des priorités pour ENJEU.

La politique tarifaire du Réseau de l'accueil de jour de Rolle et environs :

Le tarif facturé aux familles, pour les prestations du Réseau d'accueil de jour de Rolle et environs, est fixé selon une fonction mathématique croissante au prorata de la capacité financière des parents, pondérée en fonction de la taille du ménage. Il est à noter que le montant facturé aux familles ne peut dépasser le coût de la prestation offerte.

ENJEU est subventionné par les Communes et les partenaires membres de l'association. De plus ENJEU est subventionné par le Canton et les employeurs, à travers la fondation cantonale appelée « Fondation pour l'Accueil de Jour des Enfants ».

Le budget est élaboré chaque année sur la base de la décision politique, à savoir 50% des charges couvertes par les parents pour les structures collectives et 50% pour l'accueil en milieu familial. Cette participation des parents reste toujours sensible, étant en lien très étroit avec la situation économique familiale.

Compte tenu du nombre d'enfants en augmentation dans notre commune, le nombre d'heures augmente aussi. Il est à relever que le coût par habitant est relativement stable avec cette péréquation.

ACCUEIL DE JOUR

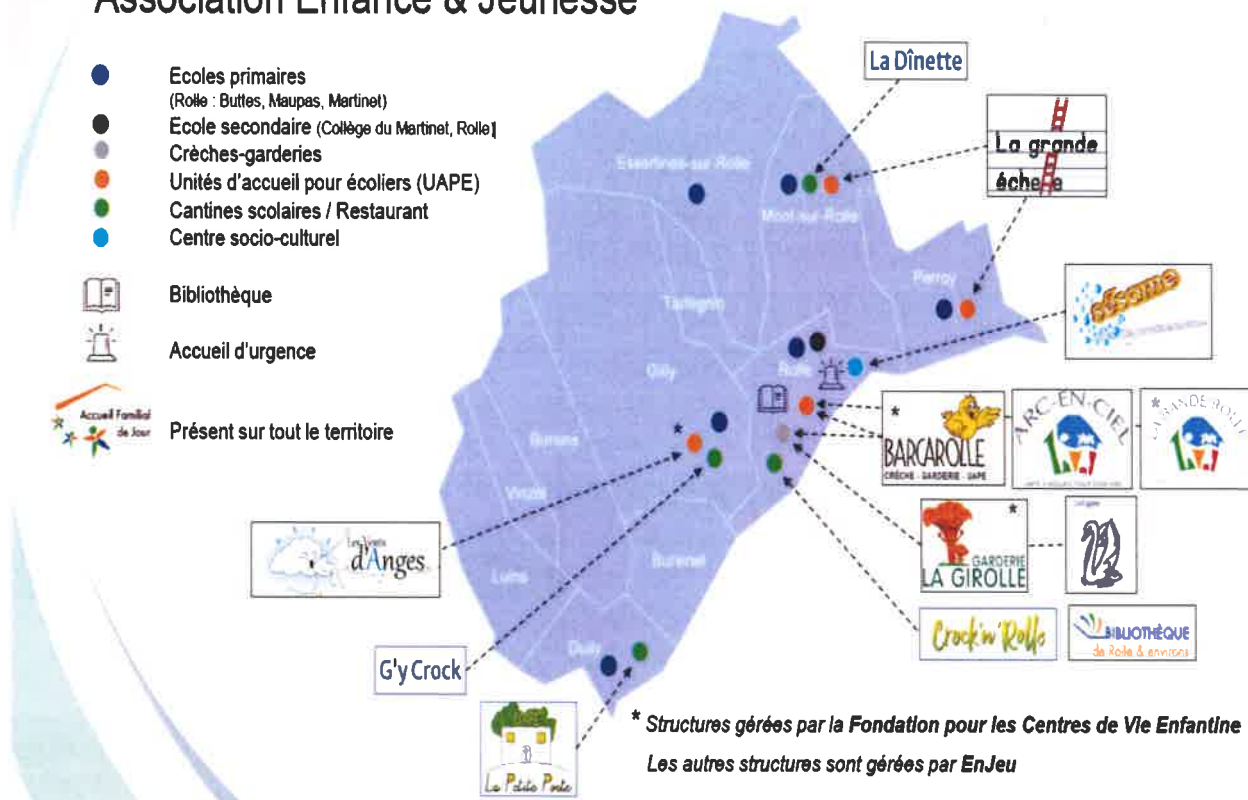
Année	Habitants	Base consommation heures	Financement à raison de 50% par habitant	Financement à raison de 50% par rapport aux heures consommées	Total	Coûts moyen / Habitant
2018	625	26'454	103,117.93 CHF	80,889.61 CHF	184,007.54 CHF	294.41 CHF
2019	621	20'237	89,550.30 CHF	49,661.33 CHF	139,211.63 CHF	224.17 CHF
2020	619	22'854	89,048.22 CHF	63,566.35 CHF	152,613.57 CHF	246.55 CHF
2021	630	31'552	86,527.79 CHF	72,486.04 CHF	159,013.83 CHF	252.40 CHF
2022	618	37'522	89'672.58 CHF	86'250.27 CHF	175'922.85 CHF	284.66 CHF
Moyenne 2018-2022						260.43 CHF

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE

Année	Habitants	Elèves	Administration Primaire et secondaire	Financement immobilier scolaire	Loyer	Total Administration et financement	Coût par habitant sans financement immobilier	Coût par habitant avec financement immobilier
2018	625	75	273'737.80 CHF	67'075.95 CHF	- 36'409.00 CHF	304'404.75 CHF	437.98 CHF	487.04 CHF
2019	621	78	279'830.70 CHF	95'809.55 CHF	- 36'409.00 CHF	339'231.25 CHF	450.61 CHF	546.26 CHF
2020	619	81	276'739.86 CHF	92'136.00 CHF	- 36'409.00 CHF	223'466.86 CHF	447.07 CHF	537.10 CHF
2021	630	82	295'728.60 CHF	105'720.55 CHF	- 36'409.00 CHF	365'040.15 CHF	469.41 CHF	579.42 CHF
2022	618	??	292'738.70 CHF	108'968.00 CHF	- 36'409.00 CHF	365'297.70 CHF	473.68 CHF	591.09 CHF
Moyenne 2018-2022							455.75 CHF	548.18 CHF

La clé de répartition est également de 50% entre le nombre d'habitants et 50% entre le nombre d'élèves.

Association Enfance & Jeunesse



Les établissements scolaires de Rolle et environs sont composés d'environ 1800 élèves et de 92 classes, pour le secondaire. Les élèves sont enclassés au Collège du Martinet à Rolle. Les élèves du primaire sont quant à eux répartis dans plusieurs collèges à Rolle ou dans l'une des 6 communes suivantes : Bursinel, Essertines-sur-Rolle, Dully, Gilly, Mont-sur-Rolle et Perroy.

Des devoirs surveillés sont organisés les lundis, mardis et jeudis de chaque semaine. Un planning des dates effectives est collé dans l'agenda de l'élève en début d'année scolaire. Les devoirs surveillés ont lieu durant la pause de midi ou le soir après la dernière période de cours. La durée de prise en charge est de 45 minutes. Il n'y a pas de transport en bus après les devoirs surveillés.

La bibliothèque

La bibliothèque a pour mission de répondre gratuitement aux besoins d'information, d'éducation, de culture et de divertissement de sa population de tous âges. Elle est un lieu accueillant et offre des ressources documentaires et des services de qualité, à la fois diversifiés, impartiaux et accessibles à tous. La bibliothèque organise des animations pédagogiques pour les élèves tout au long du cours de l'année scolaire. Ces animations assurent une progression des apprentissages tout au long de la scolarité de l'élève.

b) Sidere Service intercommunal de distribution d'eau potable de Rolle et environs

Comme vous le savez le comité de direction du SIDERE a dû faire face à la moule Quagga qui prolifère dans les eaux du Léman depuis quelques années. Cette espèce invasive ne fait face à aucun prédateur dans nos contrées.

En été 2022 une perte de débit dans la conduite lacustre a été constaté. Un abaissement trop important du niveau d'eau dans le puits de rive de l'Oujonnet a été constaté durant une période de forte consommation. De ce fait, seulement 3 pompes sur 5 ont pu être enclenchées. Un plongeur envoyé pour inspecter la crépine a constaté que cette dernière était totalement recouverte de moules. Un nettoyage extérieur a été effectué, mais lors de ce type d'intervention il n'est pas possible d'agir sur la paroi intérieure de la crépine.

En fin d'année, une inspection par caméra a été effectuée sur une longueur de 50 m depuis le puit de l'Oujonnet. Ce travail a permis de constater qu'aucune moule ne se trouvait à l'intérieur.

L'étape suivante consiste à sortir la crépine et d'inspecter l'intérieur de la conduite à l'autre extrémité par rapport au puit de l'Oujonnet. A cet effet, différents travaux sont décrits en détails dans le préavis 17/2021 – 2026. Travaux nécessaires, notamment l'installation d'un dispositif de chloration pour empêcher le développement des moules invasives. Quant à l'aspect financier, le montant total de l'investissement pour les travaux projetés s'élève à CHF 220'000.-

Etant donné que ces travaux sont nécessaires afin d'assurer le volume d'eau pris au lac, ils ne peuvent être entrepris que par des professionnels spécialisés. Ces intervenants sont capables de travailler à 40-45 mètres de profondeur sous l'eau et leur disponibilité est très limitée. Néanmoins, l'équipe du SIDERE a réussi à trouver les spécialistes capables d'exécuter ces travaux. Il est à noter que la météo jouera un rôle important dans leur exécution.

Le Comité de direction du SIDERE s'occupe du suivi de la bonne gestion financière et des différents problèmes et travaux en lien avec les conduites du réseau d'eau pour assurer un bon fonctionnement.

9. DECISION

Bien que ce rapport de gestion ne soit pas exhaustif de toute l'activité effectuée, il relève cependant les activités les plus importantes de la Municipalité, de l'administration et des employés de la Commune.

En conséquence, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président du Conseil Général, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

le Conseil Général de la Commune de Luins

- vu le préavis municipal N° 01 / 2023 présenté par la Municipalité ;
- entendu le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet;
- considérant qu'il a été porté à l'ordre du jour;

Décide

d'adopter le rapport de gestion 2022 de la Municipalité tel que présenté de donner décharge à la Municipalité pour sa gestion.

Adopté par la Municipalité dans sa séance du lundi 15 mai 2023.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

Olivier Dutruy



La Secrétaire

Tamara Courvoisier

Responsable du dossier : M. Olivier Dutruy Syndic

Annexe : liste des préavis 2022